Circulaire de rentrée – Informations pratiques

Chères familles,

À la suite des réunions générales de rentrée, nous souhaitons vous rappeler quelques informations importantes concernant l'organisation de l'école.

Horaires et prise en charge des fratries

Les familles ayant un enfant inscrit à l'**After School** et un autre enfant fréquentant la **garderie** doivent impérativement envoyer un courriel au secrétariat. Cela nous permettra d'organiser au mieux la prise en charge des plus jeunes.

Dans ce cas, les familles devront venir récupérer leurs enfants **à 18 h**, et non au-delà de cet horaire.

Sécurité et ouverture du portail

Le portail est ouvert de **16 h 20 à 17 h**.

À partir de **17 h**, il sera nécessaire de sonner, puis d'entrer dans le sas afin d'attendre la sortie de votre enfant.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette organisation, indispensable pour assurer la sécurité de tous.

Trottinettes

La possibilité de laisser les trottinettes au sein de l'établissement a été évoquée.

Compte tenu du nombre de places limitées dans l'espace prévu à cet effet, la priorité est donnée aux élèves de l'élémentaire et du collège qui viennent seuls à l'école avec ce moyen de transport.

Si le nombre de trottinettes appartenant aux élèves de petites et moyennes sections devenait trop important, nous vous demanderions de bien vouloir les conserver avec vous.

Par ailleurs, l'établissement ne pourra être tenu responsable des éventuelles erreurs, échanges ou disparitions de trottinettes.

Évaluations nationales

La passation des évaluations nationales commence aujourd'hui, **lundi 7 septembre 2026**.

Les résultats permettront notamment de constituer les premiers groupes de soutien.

Port du tablier

Les températures devant redevenir plus raisonnables à partir de **mercredi 9 septembre**, le port du tablier sera obligatoire à compter du **jeudi 10 septembre 2026**.

Documents joints

Vous trouverez en pièces jointes :

- les horaires scolaires et périscolaires ;
- la convention concernant **les activités culturelles et cultuelles** ;
- un document à compléter et à remettre à l'enseignant de votre enfant.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération et pour le respect de ces différentes consignes.

Bien cordialement,

Stéphanie BEVILACQUA BANCHELIN